**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE RIBAUTE**

**DU 19 MAI 2022**

Le jeudi 19 mai 2022, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Ribaute s’est réuni, à la Mairie, sous la présidence d’Alain COSTE, Maire.

**Etaient présents**

Mesdames ADELE Sarah, ALQUIER GILLES Sabine, BOUYGUES Eveline, SERVANT Michèle,

Messieurs COSTE Alain, DOUTRE Patrick, ESTRADE Philippe, LAGARDE Jérôme, POUYTES Romaric, VALETTE Patrick.

**Absent**: FERNANDEZ Alain

**Ordre du jour :**

* Budget M49 – Décision modification 1/2022
* Prêt de salle
* Subvention exceptionnelle l’Aremassadous
* Don de parcelles à l’euro symbolique.
* Aire de lavage- choix entreprise CSPS
* Aire de lavage- choix entreprise CT
* Aire de lavage- choix entreprise ETUDE DE SOL
* Planning élections municipales
* Débat appel projet cave coopérative

**Questions diverses :**

**●**Emplacement contenairs pour l’été

●Arrêté de circulation à compter du 23 mai

●Accueil nouveaux arrivants

Madame Michèle SERVANT est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**Budget M49 – Décision modification 1/2022**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **FONCTIONNEMENT :** | | **DEPENSES** | **RECETTES** |
| 023 (042) | Virement à la section d'investissement | -8585.22 |  |
| 618 | Divers | 8585.22 |  |
|  | **TOTAL :** | **0.00** | **0.00** |
| **INVESTISSEMENT :** | | **DEPENSES** | **RECETTES** |
| 020 | Dépenses imprévues | -146.00 |  |
| 2158 | Autres Instal. matériel, outil. techniq. | 146.00 |  |
| 021 (040) | Virement de la section de fonctionnement |  | -8585.22 |
| 1068 | Autres réserves |  | 5585.22 |
| 2315 (041) | Installat°, matériel et outillage techni |  | 3000.00 |
|  | **TOTAL :** | **0.00** | **0.00** |
|  | **TOTAL :** | **0.00** | **0.00** |

Vote pour à l’unanimité des membres présents et ayant donné procuration.

Délibération sera prise.

**Prêt de salle**

Monsieur Le Maire lit le courrier de Madame Pascale REFFRAY-CATHARY au sujet du prêt de la salle pour organiser des sessions de formation.

Considérant que ces prêts sont dans le cadre d’une activité professionnelle, les membres du conseil s’accordent pour une location avec une participation financière symbolique de 20.00 € par sessions.

Vote pour à l’unanimité des membres présents et ayant donné procuration.

Délibération sera prise.

**Subvention exceptionnelle l’Aremassadous**

Monsieur Le Maire donne lecture de la demande de subvention exceptionnelle de 1 500.00€ par l’association L’Aremassadous qui souhaite organiser une journée Rock le samedi 2 juillet prochain. Il reste 1000.00 € sur le budget des associations et la tradition voulant que la Mairie accorde cette subvention exceptionnelle une fois par an (si une demande est effectuée) pour un évènement d’importance.

Il est décidé à l’unanimité d’accorder 500.00 € sous réserve que l’association fournisse les factures des divers intervenants.

Vote pour à l’unanimité des membres présents et ayant donné procuration.

Délibération sera prise.

**Don de parcelles à l’euro symbolique**

Monsieur Le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal d'un courrier de Monsieur MOUREAU Bernard faisant part du décès de sa maman et proposant de céder pour la somme symbolique d'un euro les parcelles suivantes :

- Parcelle Section B Numéro 681

- Parcelle Section B Numéro 688

- Parcelle Section B Numéro 686

- Parcelle Section B Numéro 673

Situées Derrière La Coste Sud

- Parcelle Section B Numéro 732

Située Montmigéa Sud Ouest

Les membres du conseil Municipal accepte le don à l’€uro symbolique des parcelles énoncées ci-dessus.

Vote pour à l’unanimité des membres présents et ayant donné procuration.

Délibération sera prise.

**Aire de lavage- choix entreprise CSPS**

**Aire de lavage- choix entreprise CT**

**Aire de lavage- choix entreprise ETUDE DE SOL**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'afin de continuer le dossier des travaux pour la création de l'aire de lavage et de remplissage, il conviendrait de choisir l'entreprise chargée de la Coordination de la Sécurité et de Protection de la Santé. Le Bureau d'Etudes CETUR a contacté plusieurs entreprises et a fait ressortir les offres pour la Coordination de la Sécurité et de Protection de la Santé, le Contrôle Technique Génie Civil et l'étude de sol.

Des devis ont été reçus et l’offre la moins disante a été retenue à chaque fois.

**CSPS**

la proposition de l'entreprise JAUR pour effectuer les missions de Coordination de la Sécurité et de Protection de la Santé pour un montant HT de 1 340.00 € a été retenu,

**CT**

La proposition de l'entreprise APAVE pour effectuer les missions de Contrôle Technique Génie Civil pour un montant HT de 2 875.00 € a été retenu,

**ETUDE DE SOL**

la proposition de l'entreprise FONDASOL pour effectuer les missions de l'étude des sols pour un montant HT de 3 995.00 € a été retenu,

Vote pour à l’unanimité des membres présents et ayant donné procuration.

Délibérations seront prises.

**Planning élections municipales**

Afin de préparer les plannings pour le premier et second tour des élections législatives, Monsieur Le Maire demande les disponibilités de chaque élu et rappelle l’obligation de tenir le bureau de vote.

**Débat appel projet cave coopérative**

Monsieur le Maire présente le document qu’il faudra faire valider juridiquement. Il s’agit d’un bail locatif plutôt que d’une vente, la Mairie pouvant ainsi récupérer le bâtiment à tout moment si problème.

Tous les conseillers ayant accepté les termes de ce document, l’idée est d’ouvrir la publicité au niveau national : reste à voir quel en serait le coût.

La Mairie va sera faire assister pour les services de l’ATD du Conseil Départemental pour ce dossier.

**Questions diverses**

**Containers colonnes tri sélectif pour l’été**

Monsieur le Maire a demandé à la CCRLCM de mettre à notre disposition deux colonnes de tri supplémentaires pour juillet et août. Après débat, le choix se porte à l’unanimité sur l’ancienne cave coopérative.

**Arrêté de circulation**

Monsieur le Maire propose la mise en place du sens de circulation dès le lundi 23 mai, sans attendre le 1er juin comme chaque année, l’affluence et les nuisances du dernier week-end l’autorisant.

Vote pour à l’unanimité

**Accueil nouveaux arrivants**

A la demande de Monsieur le Maire, Michèle SERVANT annonce qu’un accueil des nouveaux arrivants autour d’un apéritif place du village se fera le 10 juin à 18h30.

La réunion publique pour informer les Ribautois sur le choix du stationnement payant se tiendra le jeudi 9 juin à 18h30 au foyer.

Le maire signale qu’il a déjà reçu des plaintes au sujet de l’antenne dont la fourniture se fera le 13 Juin 2022 (nuisances visuelles).

En l’absence d’autres questions, la séance est levée à 19h35